

COLLECTIF URGENCE



D'ACTEURS CULTURELS

12, rue Ferdinand Lassalle - 31200 Toulouse
Tel/fax : 05 61 22 95 41
Mobile : 06 71 63 31 15
Email: contact@couac.org
Site : <http://couac.org>

C.R. de la table ronde « Culture(s) et développement durable en Europe »

Dans le cadre des Transmusicales de Rennes

05/12/09

Intervenants:

Table ronde coordonnée par le Collectif des festivals bretons engagés dans un développement durable et solidaire en Bretagne, introduction de Baptiste Lanaspeze (directeur des éditions Wildproject), avec la participation de Pascale Bonniel-Challier (consultante/formatrice et élue du 8ème arrondissement de Lyon), Fazette Bordage (chargée de mission Nouveaux Territoires de l'Art à l'Institut des Villes), Christopher Crimes (Directeur de l'EPIL du Domaine d'O, réseau Thin Ice 2020), Yann Queinnec (Projet COAL, directeur de l'association Sherpa), Yann Lestrat (artiste intervenant dans le projet COAL).

Modération : Anne Burlot-Thomas (Association Trans Musicales). Traduction : Nadine Attieh.

Introduction par Baptiste Lanaspeze

Qu'est-ce que l'écologie culturelle?

L'écologie est e, elle-même une révolution culturelle.

Le développement durable : on commence à en parler depuis plusieurs années dans la culture, alors qu'au début c'était plutôt du marketing pour les industries.

Quelques critiques à l'encontre de cette notion que l'on entend dans le milieu culturel : c'est un cache sexe pour continuer à faire de la croissance, un cheval de Troyes du capitalisme vert, un catéchisme qui ne permet pas de penser.

Ces attaques sont-elles fondées? Reprenons le texte d'origine : il est de bonne foi, le mot « développement » est employé dans le sens « effort pour durer », pas forcément « croissance économique ». Le développement durable se veut ici un effort pour penser autrement notre développement en tant que société. Ce sont les utilisateurs économiques qui ont dévoyé le concept par la suite.

Maintenant, et après avoir rejeté la notion telle que l'entend l'industrie, les acteurs culturels qui reprennent le terme ne l'emploient que dans une dimension technique (verres en plastique, tri des déchets...). C'est très réducteur car l'écologie est un mouvement culturel, de civilisation.

A la base, pourtant c'est des milieux intellectuel et culturels, de la contre-culture qu'est venue l'expression : d'abord de la science, dans les années 60, puis, dans les années 70, des contre-cultures. Un mouvement de fond émerge:

Comment doit-on re-réfléchir notre rapport à la nature, rompre avec l'ancienne vision héritée, entre autre, de Descartes pour sortir de l'impasse de notre civilisation? Qu'est-ce que signifie notre humanité par rapport à la nature?

Des mouvements de philosophie de l'écologie apparaissent : l'écologie profonde (deep ecology) et l'éthique environnementale (USA).

Il ne faut pas enfermer l'écologie dans la culture dans les festivals « propres ». Ce n'est qu'un versant. Ce qui est intéressant : comment le thème de notre rapport à la nature concerne la culture?
Ne soyons pas dupes de nous-même: entre nous allons plus loin que le minimum demandé pour avoir des subventions.

Pascale Bonniel-Challier

les enjeux d'une nouvelle gouvernance culturelle

Dans le contexte de la mise en danger de la diversité culturelle : peuples autochtones, langues, modèle occidental écrasant, indus culturelles du nord écrasante... sont adoptés un certain nombre de textes internationaux.

2 thèses s'opposent:

« le choc des civilisations » versus « le dialogue des civilisations »

La thèse du choc des civilisations est conservatrice, elle oppose civilisations occidentales et orientales, catholiques et musulmanes.

En face on a la notion de droits culturels avec la déclaration de Fribourg

*Les textes internationaux:

-1986 : l'Unesco fait reconnaître la dimension culturelle du développement

-2001 : déclaration universelle pour la diversité culturelle

-2002 : la culture devient le 4^{em} pilier du développement durable. Mais il existe encore peu de textes ou même de pensées là-dessus.

-2003 : convention Unesco pour la sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel

-2004 PNUD liberté culturelle dans un monde diversifié

-le CGLU adopte l'agenda 21 de la culture

-2005 la convention sur la diversité culturelle est signée

-agenda européen la culture : manque d'ambition

-2008 : année européenne du dialogue interculturel

On observe actuellement en France un malaise des politiques culturelles, un essoufflement.

*Quelles analogies entre la notion de développement durable et celle de culture?

-biodiversité/ diversité culturelle

-ressources limitées : d'après les énergies renouvelables comme l'imagination, la solidarité, etc...

-accès aux ressources

-la responsabilité

-les écosystèmes culturels

-l'agenda 21

*L' Agenda 21:

-diversité et droits culturels

-considérer les arts comme une activité essentiel de l'humanité

-transversalité des activités culturelles dans les politiques locales

-gouvernance

D'autres pays sont bien plus en avance que nous dans l'application des textes : exemple, le Québec. Le MCC française est encore dans une notion alibi.

Fazette Bordage

Il s'est inventé dans les friches des façons de faire très proches de la notion de développement durable:

- Des projets collectifs initiés par la société civile
- des mode d'organisation plus circulaires que hiérarchiques
- dans des espaces existants et délaissés avec des matériaux recyclés
- des expérimentations, des nouvelles pratiques
- de la pluridisciplinarité, transdisciplinarité
- de la mixité sociale/ transgénérationnelle
- des projets et des lieux accessibles
- des économies non monétaires, sociales, solidaires et créatives

Ce que l'on retrouve au coeur des projets : la sensibilité humaine, notre énergie renouvelable à nous. Changer le monde extérieur c'est changer nos propres représentations internes : faire bouger nos croyances. Les friches ont opéré des changements spectaculaires : ce qui était périmé est devenu nouveau, on encourage les rêves, on accepte l'éphémère et on fait avec l'existant.

La totalité de la planète peut être vue comme une friche de l'âge industriel. Et c'est peut-être par une remise au goût du jour de notre humanité, de notre sensibilité, de notre créativité comme capacité à se construire, de nos rêves, que l'on peut sauver l'humanité.

L'art redonne de la dignité au vivant.

Définition du mot valeur : « force de vie »

Christopher Crimes

Les Twin towers : attaque à un symbole économique, le monde entier était mobilisé.

La destruction des 2 bouddhas : attaque à la culture, le monde n'a pas réagi.

Le réseau européen « Thin Ice » regroupe des directeurs d'institutions qui ont des programmations annuelles.

Objectif : quels efforts allons-nous faire ensemble avec notre public et nos artistes pour avoir un comportement écologique exemplaire?

Autre programme : Imagine 2020

Objectifs : imaginer les changements de comportement que l'on peut adopter pour baisser notre empreinte écologique et augmenter les ressources pour la culture.

Quelques pistes :

- le Sel de la culture : comment enlever le monétaire là où en a pas besoin?
- Réparer au lieu de recycler : organisation d'un festival pour les gamins où on répare les vélos, les poupées, etc... avec eux
- le « transition theatre » : re-travaille le positionnement économique, social, environnemental, etc...du théâtre
- Travail sur la captation et la diffusion vidéo des spectacles vivants
- réflexion sur le transport des spectateurs

Yann Queinnec

Présentation du projet Coal:

Une coalition pour le développement durable et l'art contemporain dont l'objectif est de soutenir

l'artiste en tant que partie prenante qui s'engage dans des grandes questions actuelles.
Concrètement il s'agit de créer des cycles d'art contemporain d'un an autour des piliers du développement durable avec 100 projets par année publiés dans un ouvrage de référence, 10 nominés et 1 financé.

Le projet réunit des gens de profil très variés : Centre Pompidou, philosophes, juristes, professionnels de l'éolien, ... Le jury et le comité scientifique sont constitués de personnalités qualifiées qui ont rédigé 10 fiches thématiques autour de thèmes comme « le droit de l'environnement », « le bien commun », « l'eau », etc... pour orienter les artistes.

Le projet est peu financé mais très soutenu par le gouvernement.

Questions du public

La question de la responsabilité du politique:

Inciter les acteurs culturels à monter des événements propres c'est bien mais largement insuffisant. De plus cela touche surtout les grosses structures. Quid de la reconnaissance et de la valorisation des petites structures dans leurs expérimentations sociales et solidaires, dans leur rôle d'irrigation du territoire, dans leur travail avec l'existant, sur l'accessibilité et la proximité? Autant de valeurs que recouvrent l'écologie et que les politiques ont beaucoup plus de mal à identifier ou/et à soutenir.

L'agenda 21: une démarche participative:

On ne peut pas adopter un agenda 21 tout seul : il faut le faire avec tous les acteurs du territoire sinon ça ne sert à rien. Un service municipal qui adopte seul un agenda 21 de la culture cela n'a pas de sens : il faut impliquer tous les services, les acteurs culturels, les autres collectivités territoriales, etc...

Un festival peut-il décroître ?

Sur les 4 dernières années on observe une diminution du nombre de jours et d'artistes dans les festivals. Mais a priori c'est plutôt pour des raisons économiques.

Il existe cependant des festivals qui essaient de changer de format, de positionnement, ça commence à venir. Ils requestionnent leur projet culturel et ça rejoint souvent la problématique du développement durable. Les partenaires publiques peuvent-ils comprendre une décroissance de l'événement dans ce sens?